



## FICHES DE DONNEES DE SECURITE

### Permafoam

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010.

#### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Permafoam  
 Numéro du produit 285-1

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Produit d'entretien automobile. - Produit d'entretien.  
 Utilisations déconseillées Pour usage professionnel seulement. Ce produit n'est pas recommandé pour tout usage industriel, professionnel ou consommateur autres que les utilisations identifiées ci-dessus.

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Autosmart International Ltd  
 Lynn Lane,  
 Shenstone, nr Lichfield  
 Staffordshire. WS14 0DH  
 England  
 www.autosmartinternational.com  
 Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)  
 Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)  
 info@autosmartinternational.com

Personne à contacter Mr. Russell Butler

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs)  
 Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)  
 Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

Numéro d'appel d'urgence national ORFILA (01-45-42-59-59)

#### SECTION 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Classification

###### Dangers physiques

Met. Corr. 1 - H290

###### Dangers pour la santé humaine

Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317

###### Dangers pour l'environnement

Non classé.

###### Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)

Xi;R36/38. R43.

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

###### Pictogramme de danger



Mention d'avertissement

Attention

**Permafoam**

**Mentions de danger**

H290 Peut être corrosif pour les métaux.  
 H315 Provoque une irritation cutanée.  
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

**Mentions de mise en garde**

P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.  
 P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.  
 P280 Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.  
 P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.  
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
 P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

**Contient**

methyl trimethyl-3-[(1-oxododecyl)amino]propylammonium sulphate

**Etiquetage des détergents**

< 5% agents de surface anioniques, < 5% agents de surface cationiques, < 5% NTA (acide nitrilotriacétique) et sels

**Mentions de mise en garde supplémentaires**

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  
 P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.  
 P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.  
 P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.  
 P501 Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations nationales.

**2.3. Autres dangers**

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT or vPvB.

**SECTION 3: Composition/informations sur les composants**

**3.2. Mélanges**

<b>2-(2-BUTOXYÉTHOXY)ÉTHANOL</b> <span style="float: right;"><b>2-5%</b></span> Numéro CAS: 112-34-5 Numéro CE: 203-961-6 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119475104-44-XXXX Substance with a Community workplace exposure limit.	
<b>Classification</b> Eye Irrit. 2 - H319	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> Xi;R36
<b>Alcohols, C12-C14, ethoxylated, sulfates, sodium salts</b> <span style="float: right;"><b>2-5%</b></span> Numéro CAS: 68891-38-3 Numéro CE: 500-234-8 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119488639-16-xxxx	
<b>Classification</b> Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> Xi;R38,R41.
<b>methyl trimethyl-3-[(1-oxododecyl)amino]propylammonium sulphate</b> <span style="float: right;"><b>1-2%</b></span> Numéro CAS: 10595-49-0 Numéro CE: 234-204-8 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119976277-23-XXXX Facteur M (aigu) = 10	
<b>Classification</b> Acute Tox. 4 - H302 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1A - H317 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 2 - H411	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> Xn;R22. Xi;R36. R43.

## Permafoam

<b>Trisodium Nitrotriacetate</b> <span style="float: right;"><b>1-2%</b></span>	
Numéro CAS: 5064-31-3 Numéro CE: 225-768-6 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119519239-36-xxxx	
<b>Classification</b> Acute Tox. 4 - H302 Eye Irrit. 2 - H319 Carc. 2 - H351	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> Carc. Cat. 3;R40 Xn;R22 Xi;R36
<b>2-BUTOXYÉTHANOL</b> <span style="float: right;"><b>1-2%</b></span>	
Numéro CAS: 111-76-2 Numéro CE: 203-905-0 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119475108-36-xxxx Substance with a Community workplace exposure limit.	
<b>Classification</b> Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H312 Acute Tox. 4 - H332 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> Xn;R20/21/22 Xi;R36/38
<b>HYDROXYDE DE SODIUM</b> <span style="float: right;"><b>1-2%</b></span>	
Numéro CAS: 1310-73-2 Numéro CE: 215-185-5 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457892-27-xxxx Substance with a Community workplace exposure limit.	
<b>Classification</b> Met. Corr. 1 - H290 Skin Corr. 1A - H314 Eye Dam. 1 - H318	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> C;R35

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Information générale

Traiter en fonction des symptômes.

#### Inhalation

Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Rinse nose and mouth with water. Consulter un médecin si une gêne persiste.

#### Ingestion

Enlever la personne touchée de la source de contamination. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Garder la personne touchée en observation. Consulter un médecin si une gêne persiste. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin si une gêne persiste. Consulter un médecin pour des conseils spécifiques.

#### Contact cutané

Enlever la personne touchée de la source de contamination. Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Utiliser une lotion appropriée pour hydrater la peau. Get medical attention if irritation persists after washing.

#### Contact oculaire

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

#### Information générale

La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.

#### Inhalation

Coughing, chest tightness, feeling of chest pressure.

#### Ingestion

Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion. Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.

#### Contact cutané

## Permafoam

Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs, des irritations et le dessèchement de la peau. Dermate légère, éruption cutanée allergique.

### Contact oculaire

Peut provoquer une vision floue et des lésions oculaires graves.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

#### Indications pour le médecin

Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

---

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

---

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

Le produit n'est pas inflammable. Le produit n'est pas combustible. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

#### Dangers particuliers

Le produit n'est pas combustible. Gaz ou vapeurs irritants. Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Fumée âcre ou vapeurs. Oxydes des substances suivantes: Carbone. Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

#### Produits de combustion dangereux

Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

### 5.3. Conseils aux pompiers

#### Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie

Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau. En cas de risque de pollution des eaux, informer les autorités compétentes.

#### Equipements de protection particuliers pour les pompiers

Porter une combinaison de protection chimique. Utiliser un appareil de protection respiratoire à adduction d'air, des gants et des lunettes de protection. Utiliser un équipement de protection approprié aux produits environnants.

---

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

---

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Précautions individuelles

Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

#### Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Pour prévenir toute fuite, mettre le côté endommagé du conteneur vers le haut. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié. Retenir le déversement avec du sable, de la terre ou d'autre matière incombustible appropriée.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Méthodes de nettoyage

Porter des équipements de protection appropriés, y compris des gants, lunettes ou écran facial, appareil de protection respiratoire, bottes, vêtement ou tablier, selon les besoins. Arrêter la fuite si cela est possible sans risque. Déversements importants: Établir une digue autour de grands déversements pour élimination ultérieure. Absorber dans du vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Eviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Les conteneurs contenant la collecte de déversement doivent être étiquetés avec le contenu et le symbole de danger appropriés. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Faire attention aux sols et autres surfaces qui peuvent devenir glissants. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Si l'eau contaminée est directement déversée dans les égouts, il faut alors répondre aux exigences des autorités locales dans le domaine de l'eau. Déversements mineurs: Rincer le déversement à grandes eaux. Laver soigneusement après avoir traité un déversement. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Etiqueter les conteneurs contenant des déchets et des produits contaminés et les enlever de la zone dès que possible.

### 6.4. Référence à d'autres sections

#### Référence à d'autres sections

Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

---

## SECTION 7: Manipulation et stockage

---

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

## Permafoam

### Précautions d'utilisations

Lire et suivre les recommandations du producteur. Eviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Respecter les consignes d'utilisation et veiller à une dilution correcte du produit avant l'utilisation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Précautions de stockage

Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Garder au-dessus du point de congélation du produit chimique pour éviter une rupture du récipient.

#### Classe de stockage

Stockage de produits chimiques.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

#### Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

## **SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

##### **2-(2-BUTOXYÉTHOXY)ÉTHANOL**

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 10 ppm 67,5 mg/m<sup>3</sup>

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 15 ppm 101,2 mg/m<sup>3</sup>

##### **2-BUTOXYÉTHANOL**

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 10 ppm 49 mg/m<sup>3</sup>

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 50 ppm 246 mg/m<sup>3</sup>

\*

##### **HYDROXYDE DE SODIUM**

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 2 mg/m<sup>3</sup>

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

\* = Risque de pénétration percutanée.

## Permafoam

### 2-(2-BUTOXYÉTHOXY)ÉTHANOL (CAS: 112-34-5)

DNEL	Industrie - Inhalatoire; : 101.2 mg/m <sup>3</sup> Industrie - Cutanée; : 20 mg/kg p.c. /jour Consommateur - Inhalatoire; : mg/m <sup>3</sup> Consommateur - Cutanée; : 10 mg/kg p.c. /jour Consommateur - Orale; : 1.25 mg/kg p.c. /jour
PNEC	- Eau douce; 1 mg/l - Eau de mer; 0.1 mg/l - Sédiments (eau douce); 4 mg/kg - Sédiments (eau de mer); 0.4 mg/kg - Sol; 0.4 mg/kg

### Alcohols, C12-C14, ethoxylated, sulfates, sodium salts (CAS: 68891-38-3)

#### Commentaires sur les composants

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

DNEL	Activités professionnelles - Ingestion; : 2750 mg/kg/jour
PNEC	- Eau douce; 0.240 mg/l

### methyl trimethyl-3-[(1-oxododecyl)amino]propylammonium sulphate (CAS: 10595-49-0)

#### Commentaires sur les composants

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

### Trisodium Nitrilotriacetate (CAS: 5064-31-3)

#### Commentaires sur les composants

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

DNEL	Industrie - Inhalatoire; Court terme : 5.25 mg/m <sup>3</sup> Industrie - Inhalatoire; Long terme : 3.5 mg/m <sup>3</sup> Consommateur - Inhalatoire; Court terme : 1.75 mg/m <sup>3</sup> Consommateur - Inhalatoire; Long terme : 0.5 mg/kg/jour
PNEC	- Eau douce; 0.93 mg/l - Eau de mer; 0.093 mg/l - STP; 540 mg/l - Sediment; 3.64 mg/kg - Sol; 0.182 mg/kg

### 2-BUTOXYÉTHANOL (CAS: 111-76-2)

#### Commentaires sur les composants

En raison de la nature dangereuse des ingrédients, l'exposition devrait être minimale.

DNEL	Industrie - Contact avec la peau; Court terme : 89 mg/kg/jour Industrie - Inhalatoire; Court terme : 246 mg/m <sup>3</sup> Industrie - Contact avec la peau; Long terme : 75 mg/kg/jour Industrie - Inhalatoire; Long terme : 98 mg/m <sup>3</sup> Consommateur - Contact avec la peau; Court terme : 44.5 mg/kg/jour Consommateur - Inhalatoire; Court terme : 123 mg/m <sup>3</sup> Consommateur - Ingestion; Court terme : 13.4 mg/kg/jour Consommateur - Contact avec la peau; Long terme : 38 mg/kg/jour Consommateur - Inhalatoire; Long terme : 49 mg/m <sup>3</sup>
PNEC	- Eau douce; 8.8 mg/l - Eau de mer; 0.88 mg/l - Sédiments (eau douce); 8.14 mg/kg - Sol; 2.8 mg/kg - STP; 463 mg/l

### HYDROXYDE DE SODIUM (CAS: 1310-73-2)

DNEL	Consommateur - Inhalatoire; Court terme : 1 mg/m <sup>3</sup> Industrie - Inhalatoire; Court terme : 1 mg/m <sup>3</sup> Industrie - Inhalatoire; Long terme : 1 mg/m <sup>3</sup>
------	--

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Equipements de protection

## Permafoam



### Contrôles techniques appropriés

Aucune ventilation particulière requise. Ce produit ne doit pas être manipulé dans un espace confiné sans une ventilation suffisante.

### Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques.

### Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc (naturel, latex). Polyvinyl chloride (PVC). Caoutchouc nitrile. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Le délai de rupture de la matière constitutive du gant peut différer d'un producteur de gants à un autre. Noter que le liquide peut pénétrer les gants. Il est recommandé de changer fréquemment. Porter des gants fins de coton au-dessous des gants en caoutchouc s'il y a risque d'allergie.

### Autre protection de la peau et du corps

Prévoir une fontaine oculaire.

### Mesures d'hygiène

Prévoir une fontaine oculaire. Ne pas fumer dans la zone de travail. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Laver rapidement si la peau devient contaminée. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

### Protection respiratoire

Aucune recommandation particulière. Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées. Chercher conseil auprès du responsable sur les normes de protection respiratoire de la société. Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: Filtre combiné, type A2/P3.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Aspect

Liquide.

#### Couleur

Claire (ou pâle). Paille.

#### Odeur

Caractéristique.

#### Seuil olfactif

Non disponible. Non disponible.

#### pH

pH (solution concentrée): ~ 12.8 pH (solution diluée): ~ 11.2 @ 1%

#### Point de fusion

~ 0°C

#### Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

~100°C @°C @ 760 mm Hg

#### Point d'éclair

Non applicable.

#### Taux d'évaporation

Non disponible.

#### Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Non applicable. : :

#### Pression de vapeur

Non applicable.

#### Densité de vapeur

Non applicable.

#### Densité relative

## Permafoam

~1.025 @ (20°C)°C

### Solubilité(s)

Soluble dans l'eau. Miscible à l'eau.

### Coefficient de partage

Non disponible.

### Température d'auto-inflammabilité

Non applicable.

### Température de décomposition

Non disponible.

### Viscosité

~ 1 cSt @ °C

### Propriétés comburantes

Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

### Commentaires

Les informations déclarées comme "Non disponible" ou "Non applicable" ne sont pas considérées comme pertinentes pour la mise en oeuvre de mesures de surveillance adéquates.

## 9.2. Autres informations

### Composé organique volatil

Ce produit contient au maximum 0 g/litre de COV.

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

### 10.2. Stabilité chimique

#### Stabilité chimique

Pas de risques particuliers de stabilité. Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non applicable. Ne polymérisera pas.

### 10.4. Conditions à éviter

Il n'existe pas de conditions connues qui sont susceptibles d'entraîner une situation dangereuse. Eviter la chaleur excessive pour des périodes prolongées. Eviter le gel.

### 10.5. Matières incompatibles

#### Matières incompatibles

Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Autres effets sur la santé

Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer. CIRC Centre international de recherche sur le cancer. IARC Not Listed. OSHA Not Regulated. NTP Not Listed.

#### Toxicité aiguë - orale

##### ETA orale (mg/kg)

14.323,49052446

#### Toxicité aiguë - cutanée

##### ETA cutanée (mg/kg)

98214.28571429

#### Toxicité aiguë - inhalation

##### ETA inhalation (vapeurs mg/l)

982.14285714

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

## Permafoam

### Test sur modèle de peau humaine

Scientifiquement injustifié.

### pH extrêmes

= 11.5 Classification basée sur la méthode conventionnelle et sur les tests In Vitro - Corrosive ou Irritant en mesurant le pH et la Reserve Acide/ Alcali. Irritante.

### Sensibilisation cutanée

Non sensibilisant.

### Information générale

Ce produit a une faible toxicité. Seules des quantités importantes sont susceptibles d'avoir des effets néfastes sur la santé humaine.

### Inhalation

Peut provoquer une irritation du système respiratoire.

### Ingestion

Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

### Contact cutané

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. May cause allergic contact eczema. Un contact prolongé peut provoquer un dessèchement de la peau. Peut provoquer une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles.

### Contact oculaire

Irritant pour les yeux. Risque de lésions oculaires graves.

### Dangers chroniques et aigus pour la santé

Pas d'effet spécifique à long terme connu. Aucun effet aigu ou chronique spécifique sur la santé n'est noté, mais ce produit chimique peut toujours avoir des effets néfastes sur la santé en général ou pour les personnes ayant des problèmes de santé actuels ou latents.

### Voie d'exposition

Ingestion. Contact cutané et/ou oculaire.

### Symptômes

Pas de symptômes spécifiques notés, mais le produit chimique peut néanmoins avoir des effets néfastes sur la santé en général ou sur certaines personnes.

### Considérations médicales

Affections cutanées et allergies.

### Informations toxicologiques sur les composants

#### 2-(2-BUTOXYÉTHOXY)ÉTHANOL

### Autres effets sur la santé

Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

#### Alcohols, C12-C14, ethoxylated, sulfates, sodium salts

### Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL mg/kg)

2.001,0

### Espèces

Rat

ETA orale (mg/kg)

2.001,0

### Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL mg/kg)

2001.0

### Espèces

Rat

ETA cutanée (mg/kg)

2001.0

### Sensibilisation cutanée

Non sensibilisant.

## Permafoam

### methyl trimethyl-3-[(1-oxododecyl)amino]propylammonium sulphate

#### **Autres effets sur la santé**

Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

#### **Sensibilisation cutanée**

Sensibilisant.

### Trisodium Nitrioltriacetate

#### **Effets toxicologiques**

Le sel trisodique NTA a provoqué des tumeurs de rein chez les rats et les souris lors de la prise par voie orale et fortement concentré. Ces tumeurs sont basées sur les dommages d'organes lorsqu'on dépasse les limites de concentrations qui sont très fortes, par rapport à l'exposition sur l'homme. Il ne devrait poser aucun risque pour les humains, étant donné le niveau potentiel de d'exposition.

#### **Autres effets sur la santé**

Possible cancer hazard (contains material which) may cause cancer based on animal data.

#### **Cancérogénicité**

Effet cancérogène suspecté: preuves insuffisantes.

### 2-BUTOXYÉTHANOL

#### **Autres effets sur la santé**

ACGIH Carcinogen List. Possible cancer hazard (contains material which) may cause cancer based on animal data. Carcinogen Category 3.

#### **Toxicité aiguë - orale**

##### **Toxicité aiguë orale (DL mg/kg)**

1.300,0

##### **Espèces**

Rat

##### **ETA orale (mg/kg)**

1.300,0

#### **Toxicité aiguë - cutanée**

##### **Toxicité aiguë cutanée (DL mg/kg)**

2270.0

##### **Espèces**

Rat

##### **ETA cutanée (mg/kg)**

1100

#### **Toxicité aiguë - inhalation**

##### **ETA inhalation (vapeurs mg/l)**

11.0

#### **Sensibilisation cutanée**

Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Non sensibilisant.

#### **Mutagénicité sur les cellules germinales**

##### **Essais de génotoxicité - in vitro**

Mutation génétique:: Négatif. Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes.

#### **Toxicité pour la reproduction**

##### **Toxicité pour la reproduction - fertilité**

Fertility: - NOAEL 720 mg/kg, , Souris

##### **Toxicité pour la reproduction - développement**

Foetotoxicité: - NOAEL: 100 mg/kg, , Rat

**Permafoam**  
**HYDROXYDE DE SODIUM**

**Autres effets sur la santé**

Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

**Toxicité aiguë - orale**

**Toxicité aiguë orale (DL mg/kg)**

2.000

**Espèces**

Rat

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique****Exposition unique STOT un**

Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

**toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée****Exposition répétée STOT rép.**

Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.

**Danger par aspiration**

Pas présumé présenter un risque d'aspiration, sur la base de la structure chimique.

**Contact cutané**

Not a skin sensitizer.

**Voie d'exposition**

Absorption cutanée Ingestion. Contact cutané et/ou oculaire.

**Organes cibles**

Pas de toxicité spécifique pour certains organes cibles connue.

---

**SECTION 12: Informations écologiques**
**Écotoxicité**

Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement. Le produit peut affecter l'acidité (pH) de l'eau pouvant engendrer des effets dangereux pour les organismes aquatiques. Le produit ne devrait pas être dangereux pour les procédés de traitement des eaux usées. The product does not contain organic complexing agents with a DOC level of degradation of < 80% after 28 days. The product does not contain organically bound halogen.

**Informations écologiques sur les composants****2-(2-BUTOXYÉTHOXY)ÉTHANOL****Écotoxicité**

The product is not expected to be toxic to aquatic organisms.

**Alcohols, C12-C14, ethoxylated, sulfates, sodium salts****Écotoxicité**

On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement.

**2-BUTOXYÉTHANOL****Écotoxicité**

Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

**HYDROXYDE DE SODIUM****Écotoxicité**

Le produit peut affecter l'acidité (pH) de l'eau pouvant engendrer des effets dangereux pour les organismes aquatiques.

**12.1. Toxicité****Toxicité aiguë - poisson**

Indéterminé.

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques**

Indéterminé.

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques**

Indéterminé.

**Toxicité aiguë - microorganismes**

## Permafoam

Indéterminé.

### Toxicité aiguë - terrestre

Indéterminé.

#### Informations écologiques sur les composants

##### Alcohols, C12-C14, ethoxylated, sulfates, sodium salts

#### **Toxicité aiguë - poisson**

LC50, ~: ~ 7.1 mg/l,

#### **Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques**

CE , ~: ~ 1 - 10 mg/l, Daphnia magna

#### **Toxicité aiguë - plantes aquatiques**

CE , ~: ~ 10 - 100 mg/l, Algues d'eau douce

##### methyl trimethyl-3-[(1-oxododecyl)amino]propylammonium sulphate

#### **toxicité aquatique aiguë**

##### **C(E)L**

0.01 < L(E)C50 ≤ 0.1

##### **Facteur M (aigu)**

10

##### Trisodium Nitrilotriacetate

#### **Toxicité aiguë - poisson**

CL , 96 hours: 114-470 mg/l, Poissons

#### **Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques**

CE , 48 hours: 560-1,000 mg/l, Daphnia magna

#### **Toxicité aiguë - plantes aquatiques**

CI , 72 hours: 180-320 mg/l, algues

##### 2-BUTOXYÉTHANOL

#### **Toxicité aiguë - poisson**

LC50, 96 heures: > 100 mg/l, Lepomis macrochirus (crapet arlequin)

#### **Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques**

CE , 48 heures: 1550 mg/l, Daphnia magna

#### **Toxicité aiguë - plantes aquatiques**

CE , >: > 100 mg/l,

#### **Toxicité aiguë - microorganismes**

CE , >: > 1000 mg/l,

#### **Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie**

NOEC, 21 jours: > 100 mg/l,

#### **Toxicité chronique - invertébrés aquatiques**

NOEC, 21 jours: 100 mg/l, Daphnia magna

##### HYDROXYDE DE SODIUM

#### **Toxicité aiguë - poisson**

LC50, 48 heures: ~ 189 mg/l, Leuciscus idus (ide mélanote) CL , 96 hours: 125 mg/l, Poissons

#### **Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques**

CE , 48 heures: > 100 mg/l, Daphnia magna CE , 48 hours: 40-240 mg/l, Daphnia magna

#### **Toxicité aiguë - plantes aquatiques**

Inconnu.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### **Persistance et dégradabilité**

Le produit est biodégradable. Le(s) tensioactif(s) contenu(s) dans ce produit est(sont) conforme(s) aux critères de biodégradabilité conformément au Règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données étayant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et seront mises à leur disposition à leur demande expresse, ou à la demande des fabricants de détergents. Le produit est biodégradable mais il ne doit pas être rejeté dans les égouts sans l'accord des autorités.

## Permafoam

### Informations écologiques sur les composants

#### 2-(2-BUTOXYÉTHOXY)ÉTHANOL

**Persistance et dégradabilité**

Le produit est biodégradable.

Alcohols, C12-C14, ethoxylated, sulfates, sodium salts

**Persistance et dégradabilité**

Le produit est biodégradable.

methyl trimethyl-3-[(1-oxododecyl)amino]propylammonium sulphate

**Persistance et dégradabilité**

Le produit est facilement biodégradable.

Trisodium Nitrilotriacetate

**Persistance et dégradabilité**

Le produit est biodégradable.

#### 2-BUTOXYÉTHANOL

**Persistance et dégradabilité**

Le produit est biodégradable.

**Biodégradation**

eau - Dégradation (%) 90.4: 28 jours

#### HYDROXYDE DE SODIUM

**Persistance et dégradabilité**

Le produit contient uniquement des substances inorganiques qui ne sont pas biodégradables. Le produit est potentiellement dégradable.

**Stabilité (hydrolyse)**

Non applicable.

**Demande biologique en oxygène**

~ 0 g O /g substance

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

**Coefficient de partage**

Non disponible.

### Informations écologiques sur les composants

#### 2-(2-BUTOXYÉTHOXY)ÉTHANOL

Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

Alcohols, C12-C14, ethoxylated, sulfates, sodium salts

Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

methyl trimethyl-3-[(1-oxododecyl)amino]propylammonium sulphate

Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

Trisodium Nitrilotriacetate

Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

#### 2-BUTOXYÉTHANOL

Le produit n'est pas bioaccumulable.

**Coefficient de partage**

: 0.81

#### HYDROXYDE DE SODIUM

Le produit n'est pas bioaccumulable.

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité**

Le produit est soluble dans l'eau.

## Permafoam

### Informations écologiques sur les composants

#### Alcohols, C12-C14, ethoxylated, sulfates, sodium salts

##### **Mobilité**

Le produit est soluble dans l'eau.

#### methyl trimethyl-3-[(1-oxododecyl)amino]propylammonium sulphate

##### **Mobilité**

Le produit est soluble dans l'eau.

#### Trisodium Nitrilotriacetate

##### **Mobilité**

Le produit est soluble dans l'eau.

#### 2-BUTOXYÉTHANOL

##### **Mobilité**

Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces.

##### **Coefficient d'adsorption/désorption**

Sol - Koc: ~ 67 @ °C

##### **Constante de Henry**

0.000016 atm m<sup>3</sup>/mol @ °C

##### **Tension de surface**

65 mN/m @ °C

#### HYDROXYDE DE SODIUM

##### **Mobilité**

Le produit est soluble dans l'eau.

##### **Constante de Henry**

Le produit contient majoritairement des substances inorganiques qui ne sont pas biodégradables.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT or vPvB.

#### Informations écologiques sur les composants

#### Alcohols, C12-C14, ethoxylated, sulfates, sodium salts

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT or vPvB.

#### Trisodium Nitrilotriacetate

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

#### 2-BUTOXYÉTHANOL

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

#### HYDROXYDE DE SODIUM

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

### 12.6. Autres effets néfastes

Non applicable.

## **SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### **Information générale**

L'emballage doit être vide (sans écoulement une fois retourné).

#### **Méthodes de traitement des déchets**

Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Rejeter de petites quantités dans les égouts avec beaucoup d'eau peut être autorisé. Si l'eau contaminée est directement déversée dans les égouts, il faut alors répondre aux exigences des autorités locales dans le domaine de l'eau. Traiter les grandes quantités dans une usine appropriée ou évacuer par un prestataire agréé pour l'élimination des déchets. Emballage: Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible.

## **SECTION 14: Informations relatives au transport**

### 14.1. Numéro ONU

**Permafoam**

N° ONU (ADR/RID)	1824
N° ONU (IMDG)	1824
N° ONU (ICAO)	1824

**14.2. Nom d'expédition des Nations unies**

Nom d'expédition (ADR/RID)	HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION
Nom d'expédition (IMDG)	HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION
Nom d'expédition (ICAO)	HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION
Nom d'expédition (ADN)	HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

Classe ADR/RID	8
Risque subsidiaire ADR/RID	
Etiquette ADR/RID	8
Classe IMDG	8
Etiquette IMDG	
Classe/division ICAO	8
Risque subsidiaire ICAO	
Etiquettes de transport	

**14.4. Groupe d'emballage**

Groupe d'emballage (ADR/RID)	III
Groupe d'emballage (IMDG)	III
Groupe d'emballage (ICAO)	III

**14.5. Dangers pour l'environnement**

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Groupe de séparation des matières du code IMDG	18. Alkalis
EmS	F-A, S-B
Code de consignes d'intervention d'urgence	2W
Numéro d'identification du danger (ADR/RID)	80
Code de restriction en tunnels	(E)

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable.

**SECTION 15: Informations réglementaires****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Réglementations nationales**

Control of Substances Hazardous to Health Regulations 2002 (as amended).

**Législation UE**

Dangerous Preparations Directive 1999/45/EC. Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. Directive 2000/39/CE de la Commission du 8 juin 2000 relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition

## Permafoam

professionnelle de caractère indicatif en application de la directive 98/24/CE du Conseil concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail, amendée.

### Document d'orientation

Workplace Exposure Limits EH40. Safety Data Sheets for Substances and Preparations.

### Classification de danger pour l'eau

WGK 3

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

## SECTION 16: Autres informations

### Information générale

Seul un personnel dûment formé devrait manipuler ce produit. Ce produit est fabriqué selon un système qui conforme à ISO9001 et ISO14001.

### Commentaires sur la révision

This is first issue. NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

**Publié par** Autosmart International Ltd, Lynn Lane, Shenstone, Lichfield, Staffordshire, WS14 0DH, Great Britain.  
www.autosmartinternational.com  
rbutler@autosmart.co.uk  
Tel +44 (0)1543 481616

**Date de révision** 11/11/2014

**Révision** 2

**Statut de la FDS** Approuvé provisoirement pour 3 mois d'utilisation.

### Phrases de risque dans leur intégralité

R20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.  
R22 Nocif en cas d'ingestion.  
R35 Provoque de graves brûlures.  
R36 Irritant pour les yeux.  
R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.  
R38 Irritant pour la peau.  
R40 Effet cancérigène suspecté: preuves insuffisantes.  
R41 Risque de lésions oculaires graves.  
R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

### Mentions de danger dans leur intégralité

H290 Peut être corrosif pour les métaux.  
H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H312 Nocif par contact cutané.  
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H318 Provoque des lésions oculaires graves.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H332 Nocif par inhalation.  
H351 Susceptible de provoquer le cancer en cas d'ingestion.  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Clause de non-responsabilité

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.